



ALTERNATIVE

LA ROCHELLE PIC
PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Bulletin du SNUipp-FSU de Charente-Maritime

Dispensé de
LA ROCHELLE PIC

N° 235 juin 2018 Prix : 0,75 €
Numéro envoyé à tous les personnels et tous les syndiqués

Déposé le / 06 / 2018

Faisons face ensemble

Edito

C'est avec la rage doublée d'un épuisement psychologique sans précédent que nous allons terminer cette année scolaire.

Face à un gouvernement totalement déterminé à changer notre société vers un modèle capitaliste et ultra-libéral, face à un ministre décidé à changer l'école dans un sens totalement contraire à nos valeurs mais aussi face à un fatalisme ambiant qui rend la tâche des syndicats bien compliquée, nous ne cessons chaque jour de nous battre.

Avec la FSU, nous menons la lutte pour sauver les services publics, ciment de notre société. Après le 10 octobre, il y a eu le 22 mars puis le 22 mai avec une intersyndicale renforcée et enfin, le samedi 26 mai qui devait être le point d'orgue d'une convergence des luttes. Mais nous devons reconnaître que la solidarité n'a pas été au RV jusqu'au bout !

(Suite page 2)

SNUipp-FSU 17, 1 avenue du Maréchal Juin 17000 La Rochelle



Sommaire

- p.1 : Edito
- p.2 : Suite édito -
- p.3 : Carte scolaire
- p.4 : Vie du syndicat
- p.5 : Direction d'école ; Au revoir...
- p.6 : Débuts de carrières et formation initiale
- p.7 : Carrière et promotions
- p.8 : Bulletin d'adhésion 2018/2019

Un site à votre service

<http://17.snuipp.fr>

Les élu(e)s au titre du SNUipp/FSU 17 informent
toute la profession et défendent
tous les collègues.

Le SNUipp/FSU 17, c'est 6 sièges sur 10 à la CAPD !

Syndicat National Unitaire des Institueurs, Professeurs des écoles et PEGC
Adresse : 1, avenue du Maréchal Juin 17000 La Rochelle
Tél : 05 46 42 52 26 Mél : snu17@snuipp.fr Site : <http://17.snuipp.fr>



Pourtant, en attaquant les cheminots, ce gouvernement n'a ouvert que la première page d'un plan destiné à détricoter tous les services publics et à la FSU, nous ne sommes pas dupes ! Les beaux discours, les sourires dans les médias, les contre-vérités... cela ne nous effraie pas !

Attaquer les plus faibles, diminuer les aides à vivre, à se loger, sacrifier les services publics, distribuer aux plus riches et aux puissants... en prétextant viser la baisse du chômage et la modernisation de nos institutions... De qui se moque-t-on ?

Au prétexte de rénover le dialogue social, le ministère entend également se passer des élues du personnel !

Pourtant le paritarisme né de la Résistance a fait ses preuves et tout le monde peut se féliciter de l'existence de ces commissions qui permettent que les personnels soient traités avec équité. Dans une démocratie, chacun doit avoir le droit d'être représenté et défendu par les représentants syndicaux, en conformité avec des règles collectives.

Côté carrière, cap direct sur la promotion au mérite ! Et quel mérite : celui des professeurs d'écoles évidemment au dessus de celui des instituteurs-trices... (voir épisode de la hors-classe) ou « comment diviser la profession ? »

Côté salaires : RAS. Le ministère annonce en cette fin d'année le maintien du gel du point d'indice... sans surprise de la part d'un gouvernement qui propose à ses agents de partir avec un petit chèque et envisage le recrutement de contractuels...

Côté métier, notre ministre aussi s'illustre dans l'exercice de la toute puissance. Soutenu par ses scientifiques du cerveau, il fait passer par les médias ses super-compétences de super-pédagogue qui n'a jamais enseigné !

Les enseignants eux-mêmes arriveraient à

douter de leur savoir-faire...

Alors des injonctions, des supports écrits, des méthodes infaillibles et voilà la France sauvée !

Après la lecture, les maths, la chorale, le voilà qui s'attaque à des dossiers très nouveaux : la laïcité ! Ben oui, il faut bien 80 pages pour résoudre enfin cette question !

Et pour finir l'année en beauté, des modifications substantielles des programmes à mettre en place dès la rentrée 2018 !

En revanche, la baisse des effectifs dans les classes, l'augmentation des décharges de direction, les contingents de promouvables... on s'en fout ?

Face à cette liste non-exhaustive et surtout interminable d'attaques gouvernementales, le SNUipp-FSU17 ne veut rien lâcher !

La stratégie gouvernementale d'être plus rapide pour noyer la contestation et diviser les syndicats pourrait bien aboutir.

Il n'y a qu'en se regroupant que nous pouvons nous y opposer !

« Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu. » (Bertolt Brecht)

Christine GOURRIBON, Guy GRIZET et Nathalie MAILLET, co-Scréataires Départementaux.

En adhérant au syndicat, vous renforcez sa force et sa légitimité.

En cotisant au syndicat, vous lui donnez les moyens de vivre et de construire ses actions.



SE SYNDIQUER, C'EST
UTILE

Se syndiquer ?
Une vraie bonne idée

**POUR MON MÉTIER
POUR MOI
POUR L'ÉCOLE**



<https://adhérer.snuipp.fr>

Deux CTSD (comité techniques spéciaux départementaux) ont entériné pour la rentrée 2018 :

Il reste 9 postes pour ajuster et ouvrir quelques classes à la rentrée. Des écoles très chargées sont en attente ! Le Dasen envisage également d'ouvrir d'autres postes de remplaçants.

Nos commentaires : Nous dénonçons une inéquité de traitement entre les écoles de l'île de Ré. Certaines décisions du Dasen nous apparaissent très opaques !!!

Nous avons bataillé pour des ouvertures dans certaines écoles qui voient leurs effectifs très chargés comme : La Couarde en Ré : Rpi Montpellier de médillan-St André de Lidon ; St Just Luzac ; Vérines ; à LR Doumer en elem, M. Berthelot et Arcères mat ;

Malgré l'obtention de 4 ouvertures, nous restons dubitatifs. Le Dasen nous répond qu'il faut attendre que les effectifs se stabilisent et qu'il reste vigilant. Pourtant, une ouverture en juin est beaucoup plus confortable pour les collègues et les élèves. Nous reviendrons à la charge en septembre !

fermetures en maternelle			ouvertures en maternelle		
Le Chapus	St PIERRE D'OLERON		Jonzac	MONTENDRE REPUBLIQUE	
Jonzac	MONTGUYON		Rochefort	AIGREFEUILLE	
LR Est	MARANS		Rochefort	SAINT-AGNANT	
ouvertures en élémentaire et primaire			ouvertures en élémentaire et primaire		
LR Ouest	MARSILLY		Le Chapus	NIEULLE SUR SEUDRE	mat
LR Sud	LA JARNE		LR Ouest	LA ROCHELLE Descartes	
Rochefort	ECHILLAIIS		LR Ouest	L'HOUMEAUX	
Royan	ROYAN L'YEUSE		LR Est	SAINTE- SOULLE Giraudet	
Rochefort	TONNAY CHARENTE PLATEAU D'ARCHIAC		LR Est	St OUEN D'AUNIS	mat
Royan	ARVERT		St Jean d'Y	TONNAY BOUTONNE	
poste moins de 3 ans suspendu			Saintes	St GEORGES DES COTEAUX	
LR Sud	AYTRE PETITE COUTURE		Saintes	SAINTES Léo Lagrange	
fermetures en élémentaire et primaire			Jonzac	MONTGUYON	
Saintes	PESSINES (école)*	2 elem	LR Est	ST XANDRE	elem
Royan	LA TREMBLADE SABLIERE		Ouvertures en RPI		
Le Chapus	STE GEMME	mat	Royan	ARCES-EPARGNES-Barzan-Chenac St Seurin d'Uzet	mat
ouvertures pour CP et CE1 dédoublés en REP et REP+			ouvertures pour CP et CE1 dédoublés en REP et REP+		
Le Chapus	St AGNANT		LR Ouest	LR L. Guillet	2
Saintes	FONTCOUVERTE		LR Est	LR Lavoisier	2
LR Est	St SAUVEUR D'AUNIS		LR Est	LR Condorcet	1
Le Chapus	DOLUS D'OLERON		LR Ouest	LR M. Marvingt (Laleu)	1
Le Chapus	St SORNIN (école) *	2 elem	LR Ouest	LR C.Nicolas	1
Rochefort	FORGES	1 elem	LR Ouest	LR Gdes Varennes	1
Rochefort	St HIPPOLYTE	mat	LR Ouest	LR J. Bart	1
Rochefort	Rcht HERRIOT		Fusions mat + elem		
* restructuration de RPI			Royan	Mortagne (dir en mat)	
fermetures en RPI			Fusions en RPI		
St Jean d'Y	St PIERRE D'AMILLY-St SATURNIN DU BOIS	elem	Le Chapus	LA BREE LES BAINS-St DENIS D'OLERON	
St Jean d'Y	BREUIL LA REORTE-St MARD	elem	Restructurations de RPI		
Rochefort	BOUHET-VIRSON-CHAMBON	elem	St Jean d'Y	Val d'Argenteuil : Antezant la Chapelle-Les Eglises d'Argenteuil -Poursay Garnaud-St Par-doult-Vervant	
Le Chapus	CRAZANNES-PORT D'ENVAUX	elem	St Jean d'Y	Essouvert-Landes-La Vergne (Fermeture de l'école de St Loup)	
St Jean d'Y	PERE-SAINT GERMAIN DE MAREN-CENNES	elem	Saintes	Champagne-La Gripperie-St Jean d'Angle (Nieulle sur Seudre et St Sornin sont hors RPI)	
Saintes	CHANIERS MAINE ALLAIN-LA CHA-PELLE DES POTS	mat			
Jonzac	LORIGNAC-St DIZANT DU GUA-St FORT/G	mat	Suivies pour ouverture éventuelle en septembre		
fermetures PDMQDC			Saintes	RPI Montpellier de Médillan - St André de Lidon	
Royan	L'Yeuse	pol V.	LR Ouest	LA COUARDE	
LR Ouest	LR M. MARVINGT	rep+	LR Est	VERINES	
LR Ouest	LR CL NICOLAS	rep+	LR Est	VILLEDOUX	
LR Ouest	LR Gdes Varennes	rep+	LR Est	DOMPIERRE/MER J. Prévert mat	
LR Ouest	LR J. Bart	rep+			



Stage syndicaux

Chaque année, le SNUipp-FSU17 propose des stages d'une journée sur des sujets allant de la carrière au métier, des droits des personnels à la classe... Nous invitons des intervenants spécialistes des questions et extérieurs au département. C'est l'occasion de se former, de s'informer, mais aussi d'échanger, ce qui manque de plus en plus à nos emplois du temps.

C'est également un droit dont nous n'abusons pas mais qu'il vous faut saisir. Il suffit de vous y inscrire et d'envoyer votre demande d'autorisation d'absence au plus tard un mois à l'avance.

Au programme l'an prochain

- Une journée enseignants/AVS - AESH : comment travailler ensemble à adapter l'enseignement aux élèves en situation de handicap. Quels temps de travail ? Quelle place dans l'équipe pédagogique ?
- Une journée sur l'égalité filles-garçons : Quel rôle joue l'école ? Quelles activités mettre en place ? Comment aborder la question ?

Vous souhaitez nous suggérer d'autres thèmes de stages ? Rien de plus simple : écrivez, nous organisons !



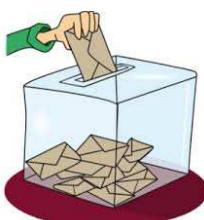
Un site mis à jour très régulièrement :
[**http://17.snuipp.fr**](http://17.snuipp.fr)



Notre page Facebook
Et ses groupes : stagiaires ; AESH et AVS...



Nouveau :
Twitter SNUipp-FSU17



Elections paritaires en décembre 2018 !

Se syndiquer et voter, sont des actes militants. Dans la société actuelle, le militantisme a toute sa place pour exprimer sa voix.

Si plus personne ne milite, plus personne ne dit rien, tout le monde subit. Pourtant, nos vies personnelles et professionnelles méritent qu'on les choisisse.

Les projets gouvernementaux ne sont pas au développement d'un dialogue social digne de ce nom... Alors que les commissions paritaires sont en danger, alors que le regroupement des rectorats éloignera les décisions des besoins du terrain, il apparaît aujourd'hui plus que jamais indispensable

que ces élections soient suivies et que chacun lutte contre l'abstention !

Au mois de décembre, pour permettre à ces militants investi-e-s et combatifs-ves du SNUipp-FSU de siéger, il sera indispensable de voter pour nos listes SNUipp-FSU et FSU

A très bientôt dans les RIS et les urnes !



Débuts de carrières et formation initiale

Bon vent à nos stagiaires !

Après une année entre les cours à l'Université, la préparation de la classe, la classe et parfois la préparation du Master2, voilà nos jeunes collègues sur les routes et dans les écoles du département.

Nous leur avons demandé leur avis sur leur formation initiale :

Quel bilan de cette nouvelle organisation ?

« L'évolution progressive du temps de classe a été positive. Cependant, ma préférence porte sur la répartition 1 semaine /1 semaine... »

« L'alternance est très importante pour nous permettre de faire réellement des liens entre la théorie et la pratique. Toutefois l'alternance de deux semaines reste un système difficile, même si c'est appréciable de se projeter sur un plus long terme avec les élèves. Avec les vacances scolaires il nous arrivait de ne pas voir nos élèves pendant un mois ... ! Le système d'une semaine est plus adapté. »

« 2 jours : cela nous emprisonne dans des matières ; 1 semaine : semblait perturber les élèves ; 15jours : super quand on est en classe, mais c'est long quand on y est pas...Donc pas de solution idéale, plus des avantages/inconvénients à chaque proposition. »

Que pensent-ils de leur formation à l'ESPE ?

« Trop théorique et ne répondant pas aux besoins du terrain. Il faudrait orienter davantage la formation vers des apports pratiques, applicables en classe. Il serait aussi intéressant d'avoir plus de stages »

« La formation à l'ESPE est dérisoire. Nous n'avons presque rien vu en EPS et mathématiques, rien du tout en Arts, Questionner le monde, EMC... Donc une VRAI formation initiale serait la bienvenue. »

« Les points positifs : nous avons eu des interventions et des cours très intéressants portant sur des problèmes concrets que l'on rencontre ou que nous pourrions être amenés à rencontrer en classe plus tard. Les tutorats et les visites des CPC nous ont également apporté beaucoup d'éléments de réponses très concrets ; des pistes à explorer en termes de projets, d'inclusion, etc. Nous avons eu la possibilité de faire 3 stages (un à puis un dans un autre cycle que le nôtre et un facultatif en ASH) qui furent très riches en apprentissages.

Toutefois, certains points du master pourraient être améliorés. Le contenu de certains cours est redondants avec le M1 ; Certains cours pourraient être plus riches s'il y avait un partenariat entre les professeurs (ex: partenariat entre le prof de tice et ceux de maths et français)

Pourquoi ne pas se mettre d'accord sur les contenus des cours ? Eviter les répétitions c'est gagner du temps. Or nous avons couru toute l'année après le temps !

« Nous avons énormément d'heures sur le numérique ... »

Il faudrait faire plus de différenciation !

« Pas de cours concret sur la gestion de classe : cela semble pourtant nécessaire en début d'année !

Par ailleurs, les temps de tutorat le **mercredi** après-midi sont à proscrire: quand on est en classe on est trop fatigués pour assister encore à ces réunions ... Privilégier

les rdv réguliers avec chaque stagiaire. »

« Points positifs: Les tuteurs qui rassurent et aident à prendre confiance ; Les échanges entre PES, notamment le binôme ; le soutien et les conseils de certains profs de l'ESPE qui donnent même des aides très concrètes .

Ce qui devrait être amélioré :

« Des cours avant le début de l'année pour apprendre à faire une planification par période à partir des programmations de cycle (quand il y en a...). Plus de cours de partenariat ; Plus de cours sur enseignements artistiques ; Des cours plus approfondis sur la pédagogie et la didactique ; par exemple : Le plan de travail, les ateliers : comment les mettre en place ?

Pour les personnes en reconversion professionnelle, reprendre certaines approches vues en M1

« On nous demande de rendre nos élèves acteurs de leurs apprentissages et de sortir du schéma frontal alors pourquoi tous nos cours sont-ils construits sur ce modèle?

« Nous devrions être dans le dialogue et systématiquement travailler ensemble pour créer des séquences utilisables en classe.

Comment ont-ils ressenti l'accueil dans l'école ?

« Très sympathique. Les collègues étaient heureux d'accueillir des jeunes enseignants et nous ont beaucoup aidés toute cette année. »

« Le fait de savoir rapidement où nous allons est un véritable avantage car nous avons eu le temps de rencontrer l'équipe et d'aller sur le terrain. »

« Très bon accueil, une équipe toujours disponible, dans l'écoute, et nous conseillant dès que nous en avions besoin.

« Très bonnes relations, bien que le statut de stagiaire soit infantilisant »

Comment ont-ils ressenti les actions du SNUipp-FSU ? Que peut-on faire de plus ?

« Votre implication nous a beaucoup aidé que ce soit sur les ressources fournies en début d'année, la déclaration d'impôts ou les mouvements.

En revanche certains n'ont pas osé vous appeler à l'aide par peur que leur année ne soit pas validée... Il pourrait être intéressant de donner aux prochains quelques pistes à suivre et personnes à contacter dans situations délicates...

« C'était très bien et je vous remercie pour votre aide, vos conseils et votre réactivité! »

« Porter nos voix (sont-elles unanimes?) lors des constructions des plaquettes de formation pour une uniformisation des attentes des cours (par exemple pour le mémoire chaque prof avait ses exigences ce qui n'est pas du tout équitable),

Les thèmes que vous aimeriez voir proposer l'an prochain dans un stage syndical :

- La différenciation
- La fonction de directeur.
- La relation à la hiérarchie, j'ai trouvé ambiguë le rapport aux conseillères pédagogiques.

Les États Généraux SNUipp de la Direction

Jeudi 17 mai et jeudi 24 mai, le SNUipp a réuni (à Périgny et Saintes) des directeurs d'école afin de mettre en évidence un ensemble de demandes d'amélioration de la fonction de directeur sous la forme d'un « cahier de doléances ».

Ces doléances ont été envoyées au niveau national pour être transmises au Ministère.

Quelles améliorations attendues de la part du ministère?

- plus de temps pour assurer la fonction qui s'alourdit considérablement, une décharge pour tous les directrices-teurs
- La suppression des APC pour tous
- Le retour des EVS partout pour le secrétariat et plus de sécurité dans l'école
- une rémunération plus importante
- pas de statut particulier

Quelles améliorations attendues de la part du Dasen ?

- De la formation : Bénéficier d'au moins 1 jour par trimestre ou par période sur un thème particulier d'actualité : utilisation de Onde ou d'Affelnet, élections de parents, gestion des AVS, agréments (respect des délais entre autres), registres (santé, sécurité au travail ; danger grave et imminent ; PPMS ; ...), ce qui permettrait de poser les questions importantes sur les problèmes du moment.

- Une aide et un soutien réel : pouvoir bénéficier

d'une permanence/assistance téléphonique à l'IA tous les jours jusqu'à 18 h 30 puisque les directrices-teurs travaillent après la classe ; pouvoir joindre un référent urgence santé à tout moment.

- Une forme de communication bienveillante de la part de la hiérarchie (communication avec les IEN parfois ressentie comme agressive ; demandes d'enquêtes et de renseignements trop souvent formulées sous forme d'injonctions).

- Bénéficier d'un droit à « la déconnection » des messageries le soir et le week-end pour que les directrices-teurs ne se sentent plus obligés de les utiliser sur du temps personnel.

- Concer-

nant le statut de directrice-teur, si nous ne demandons pas le fait d'avoir un statut particulier, ce qui est souhaité c'est plutôt de sentir le soutien d'une vraie autorité, une reconnaissance de la fonction qui doit être mise en avant, une plus grande protection de la part des IEN qui devraient aussi assurer un plus grand soutien aux équipes ; l'IEN ne doit pas être qu'un supérieur hiérarchique mais doit mettre son autorité au service des directrices-teurs.

Que demander au SNUipp ? Même si le syndicat n'a pas vocation à se substituer à l'administration, il peut organiser, sous forme de stage, des moments d'échanges sur les pratiques dans les écoles, sur des thèmes en rapport avec l'actualité du moment.

Christine Vergé-Archaimbault,
Jean-Michel Servant, Gwenaël Jouan.

NOTRE PRIORITÉ : LES ÉLÈVES, L'ÉQUIPE, L'ÉCOLE

SANS AIDE ADMINISTRATIVE : RAPPELEZ PLUS TARD



Derrière ses moustaches, au fond de ce puits de culture, au cœur de sa bienveillance et de son humilité, c'est un militant réfléchi et un maître attentionné qui part en retraite.

Nous lui souhaitons de très belles années loin de ce raffut ambiant mais pas trop loin de nous... à bientôt Jean-Michel Servant.

L'équipe du SNUipp-FSU 17

Solidaires, c'est tout !

Quand ils n'ont pas pris en compte
les instituteurs
je n'ai rien dit, je n'étais pas instituteur.

Quand ils n'ont pas pris en compte
mon implication dans l'appréciation
je n'ai rien dit, je n'avais pas confiance en moi.

Quand ils n'ont pas pris en compte
les demandes du SNUipp
je n'ai rien dit, je n'étais pas syndiqué.

Quand ils n'ont pas pris en compte
tout cela pour ma retraite
il ne restait plus personne pour dire grand chose.

A la façon de Niemöller,
J.M.S.

Pourquoi tout ce tapage sur la Hors-Classe ?

Ce grade créé en aout 1990 en même temps que le corps des professeurs d'écoles doit être accessible à tous les enseignants de manière équitable. On n'imagine pas alors que les jeunes Professeurs d'écoles sortant des IUFM puissent y accéder en lieu et place des instituteurs.trices qui espèrent bénéficier de cette revalorisation et de leur changement de corps par la liste d'aptitude ou le concours interne.

Le PPCR, signé en 2017, devait permettre une amélioration de carrière de tous les enseignants avec un taux de passage à la hors-classe croissant et la promesse de voir progressivement tous les PE y accéder.

28 ans plus tard, M. Blanquer prend en main le dossier. Il commence par stopper le processus et reporte certains engagements d'une année.

En février 2018, il fait paraître une note de service indiquant la nouvelle manière de procéder pour les passages à la hors classe afin de prendre en compte les nouvelles évaluations. Il propose un barème national qui peut être modifié dans les départements. Mais aucune indication n'est donnée pour départager les barèmes identiques...

Nous avons donc obtenu un groupe de travail et un accord pour que l'AGS puis l'âge soient déterminants dans ce classement.

La surprise est arrivée avec les documents de travail et la capd où nous avons compris que seule l'ancienneté dans le corps des PE serait prise en compte !

Une injustice intolérable ! Malgré les courriers envoyés au ministre, rien ne bouge !

SIGNEZ NOTRE PÉTITION EN LIGNE : Promotions à la hors-classe des enseignants : nous exigeons l'équité !



Alors que le gouvernement envisage ni plus ni moins que de vider les commissions paritaires de leurs attributions et de supprimer les CHSCT, la FSU et le SNUipp lancent une pétition pour la défense des droits de tous les personnels.

SIGNEZ la PÉTITION en LIGNE :

« Pas touche aux CAP et CHSCT »

Et la classe exceptionnelle, qu'en pense le SNUipp-FSU17 ?

En signant le PPCR qui permet une carrière plus régulière et plus équitable, le SNUipp-FSU n'a pas cessé de s'opposer aux promotion au mérite. Nous espérions, par le biais des CAPD, conserver un droit de regard et la possibilité de dénoncer des choix injustes.

Mais la première CAPD pour les passages en septembre 2017 nous a prouvé le contraire : en valorisant l'engagement des collègues sur des grosses directions ou sur des postes en dehors de la classe, ces promotions nient totalement l'investissement de ceux qui, malgré toutes les difficultés, restent auprès des élèves et se battent pour que tous réussissent.

Ces choix ne répondent pas non plus à la nécessaire égalité entre les femmes et les hommes, ce que nous dénonçons !

Nous constatons dans ces instances que le gouvernement, bien avant les annonces faites sur la diminution des attributions des commissions paritaires, avait déjà décidé de ne tenir aucun compte de l'avis des délégués syndicaux. Cela augure de l'avenir de nos missions et du boulevard que s'offrent nos supérieurs pour agir comme ils l'entendent et en toute impunité !

Nathalie MAILLET





Bulletin d'adhésion SNUipp-FSU 17 - 2018/2019

1 av. du Maréchal Juin,
17000 La Rochelle

Nom : Prénom :
Née (nom patronymique)
Date de naissance : / /

Adresse personnelle :
Ville : Code postal :

Téléphone :
Portable :
Courriel :
Nouvel(le) adhérent(e) :
 oui non
 Actif Retraité(e)

Titulaire Stagiaire Temps complet Temps partiel %
 Autres cas (CLM, CLD...) :

Année de titularisation :

Corps PE Instituteur PEGC

Fonction (adjoint, directeur, ZIL...) :

Établissement (nom et adresse) :

Grade : Classe normale Hors-classe classe exceptionnelle

Échelon :

Montant de la cotisation annuelle (voir grille + majo) : €
N'oubliez pas d'ajouter les majorations éventuelles !

Modalités de paiement:

Je paye ma cotisation syndicale au moyen d'un ou plusieurs chèques (nbre de chèques :)
(indiquez au dos les mois de dépôt souhaités) libellé(s) à l'ordre du SNUipp 17 (maxi : 10)

Date :

Signature :

Je choisis le paiement fractionné de ma cotisation syndicale par prélèvements automatiques (majoration de 0,40 € par prélèvement pour frais bancaires) en : prélèvements au 5 du mois (9 maxi. en fonction des mois restants ; dernier le 5 juin 2019 au plus tard)

66 % de votre cotisation est déductible de vos impôts !

Ech	Instit	PE	Hors classe	Classe exce
1		111	177	222
2		126	189	235
3		128	202	248
4		131	219	274
5		135	240	C1 : 294
6	115	139	254	C2 : 305
7	118	147		C3 : 321
8	124	168		RETRAITÉS
9	130	179		Instits, PE 8 ^{ème} : 95
10	139	192		PE 9 ^{ème} et + : 105
11	152	206		PE Hors cl : 120
				PE cl. Except : 130
				PES : 82 €

MAJORATIONS DE COTISATION :

RASED, ASH, CPC, dir 2/4 cl : + 7 €
Dir. 5/9 classes , PEMF : + 10 €
Dir. +10 classes, dir. école d'application : + 12 €

Temps partiel / mi-temps : cotisation à calculer au prorata de la cotisation plein traitement (minimum 80 €)
Congé parental, disponibilité : 80 €
Congé formation : 85% de la cotisation plein traitement

Je me syndique au SNUipp afin de contribuer : à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités, au développement du service public d'éducation, au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat unitaire, indépendant, pluraliste et démocratique au sein de la F.S.U.

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENTS (+ joindre un RIB, RIP ou RICE)

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE

NOM, prénoms :

Adresse :

Tél :

DÉSIGNATION DE L'ORGANISME FINANCIER

Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs d'École et Professeurs de Collège de Charente Maritime
SNUIPP 17

Établissement teneur du compte à débiter

Nom :
Adresse :

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessus. En cas de litige sur le prélèvement je pourrai faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

N° national d'émetteur	4	3	1	9	7	1
------------------------	---	---	---	---	---	---

À Le

Signature :

*Mise en conformité avec les résolutions de la Commission Informatique et Liberté : Le SNUipp / FSU pourra utiliser les renseignements ci-dessous pour m'adresser ses publications. Il me communiquera les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des CAPD et je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements informatisés conformément aux articles 26 et 27 de la Loi du 06.01.78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUipp.